



Éviter la syndicalisation :

Voulez-vous que votre organisation demeure non syndiquée ?

LE DÉFI

La syndicalisation peut avoir des conséquences importantes sur votre entreprise et nuire à sa capacité de rester productive et flexible, de soutenir la concurrence et de prospérer. La façon dont un employeur se prépare et réagit aux menaces de syndicalisation peut être déterminante à l'égard des relations avec ses employés, de l'estime de sa clientèle à son égard et, en fin de compte, du succès de son entreprise.

LA SOLUTION

À titre de cabinet d'avocats chef de file au Canada en matière de travail et d'emploi¹, nous avons développé des solutions forfaitaires pour aider votre entreprise à réaliser ce qui suit :

- Connaître et être avertie des risques potentiels d'une campagne de syndicalisation
- Être tout à fait prête à faire face à une campagne de syndicalisation d'origine interne ou externe
- Prendre le contrôle du processus et limiter les atteintes financières, à l'image de marque et à l'exploitation
- Créer un plan stratégique pour convaincre légalement les employés de demeurer non syndiqués

¹ Édition 2018 du répertoire Chambers Canada
Édition 2018 Best Lawyers au Canada

GAMME DE FORFAITS

	Forfait d'éléments essentiels	Forfait complet	Forfait excellence
BESOINS	<ul style="list-style-type: none">- Une préoccupation générale ou constante à l'égard de la prévention de la syndicalisation- Utile pour toute organisation possédant des groupes d'employés non syndiqués, mais particulièrement pour les plus petites organisations	<ul style="list-style-type: none">- Il semble y avoir une menace de syndicalisation imminente	<ul style="list-style-type: none">- Une organisation syndicale active est entreprise et une demande d'accréditation semble imminente
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none">★ Les outils essentiels dont vous avez besoin pour pouvoir réagir immédiatement lorsque l'organisation syndicale commence à se manifester	<ul style="list-style-type: none">★ Forfait d'éléments essentiels supérieur★ Plan exhaustif au jour le jour dans le cas où le syndicat fait une demande auprès de la CRTO ou du CCRI★ Outils dont vous avez besoin pour informer et former votre équipe de direction	<ul style="list-style-type: none">★ Forfait complet supérieur★ Formation des gestionnaires par un ou plusieurs avocats de Fasken★ Analyse exhaustive et évaluation des risques de syndicalisation de votre organisation et recommandations pour vous aider à éviter une campagne de syndicalisation★ Comprend des visites sur le site d'un ou de plusieurs avocats de Fasken



Éviter la syndicalisation

PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE

Pour en savoir plus et discuter du forfait qui convient le mieux aux besoins de votre organisation, veuillez communiquer avec :



▼
Brian P. Smeenk
Associé
+1 416 868 3438
bsmeenk@fasken.com